



Conférence d'examen contre les mines:

20 ans de progrès menacés par l'augmentation récente du nombre de victimes

Oslo, 25 novembre 2019 - 164 États parties à la Convention d'Ottawa interdisant les mines sont invités du 25 au 29 novembre à Oslo à la Conférence pour un monde sans mines. Cette quatrième Conférence d'examen vise à évaluer les progrès accomplis dans l'interdiction des mines antipersonnel, le déminage et l'aide aux victimes. Elle doit également fournir un plan d'action pour le travail à venir. Pendant la conférence, HI présentera deux projets innovants : l'utilisation des drones dans les opérations de déminage et l'impression 3D pour la fabrication de prothèses. L'association appelle les États à renforcer l'assistance aux victimes et leur soutien au déminage pour un monde sans mines en 2025.

Quatrième conférence d'examen

- La quatrième Conférence d'examen vise à évaluer les progrès réalisés dans **l'interdiction des mines antipersonnel, le déminage et l'aide aux victimes**, et à fournir une feuille de route pour le travail à venir. Elle marque un moment décisif dans l'histoire de la Convention, **20 ans après son entrée en vigueur et la première réunion des États parties en 1999**.
- La conférence fera le point sur la mise en œuvre de la Convention depuis l'adoption du **Plan d'action de Maputo 2014-2019** et adoptera un **nouveau plan d'action (Plan d'action d'Oslo)** pour les cinq années à venir. Les États doivent s'engager pour un monde sans mines en 2025, comme le déclare le Plan d'action de Maputo.

La victoire retentissante de la Convention d'Ottawa

- En 20 ans d'application, la Convention d'Ottawa s'est révélée efficace : **164 États en sont membres**. L'utilisation des mines antipersonnel est pratiquement éradiquée. Les forces gouvernementales du Myanmar (non partie à la Convention) et plusieurs groupes armés non étatiques ont utilisé cette arme en 2018. Le nombre de **nouvelles victimes annuelles est passé de 9 807 en 1999 à 6 897 en 2018**.
- Il n'existe aucune information sur la production de cette arme par des entreprises d'armement. La commercialisation semble avoir été abandonnée. Les stocks restants continuent d'être détruits : ils étaient estimés à 160 millions de mines en 1999, contre moins de 50 millions en 2018.

Les nouveaux défis de la Convention

- Cependant, après 15 ans de baisse régulière, **le nombre de victimes a presque doublé entre 2014 et 2018** (6 897 nouvelles victimes en 2018 contre 3 998 en 2014).
- 2018 a également vu le plus grand nombre de victimes de mines improvisées jamais enregistré par l'Observatoire des mines depuis la publication de son premier rapport annuel en 2000 : **3 789 personnes ont été tuées ou blessées par des mines improvisées en 2018, ce qui représente 54% du nombre total de nouvelles victimes enregistrées par l'Observatoire (6 897).**
- Les utilisateurs de mines improvisées sont principalement des groupes armés non étatiques et **constituent un véritable défi pour la Convention.**

Des environnements complexes et des solutions innovantes

- **Les opérations de déminage se déroulent de plus en plus dans des environnements difficiles : zones urbaines où les restes explosifs sont enfouis dans les décombres, zones de conflit prolongées, zones très reculées où il est difficile d'envoyer des équipes, etc.**
- Pour relever ces défis, HI présentera deux projets innovants :
 - L'utilisation d'une imprimante 3D pour produire des prothèses et des orthèses. Cette technologie peut être utile dans les régions très éloignées ou les situations de conflit.
 - HI et ses partenaires Mobility Robotics présenteront des données pour montrer comment les mines enfouies ont été localisées dans certaines conditions à l'aide de drones équipés de caméras infrarouges. Testée au Tchad, cette technologie a le potentiel de faire gagner du temps et de sécuriser le travail des experts en déminage. Il s'agit d'un grand pas en avant pour le déminage humanitaire.
- Pour atteindre un monde sans mines en 2025, HI demande un soutien financier accru pour le déminage, notamment pour l'innovation dans le domaine.

Soutenir les victimes et les communautés touchées

- Il est urgent que les États parties s'engagent fermement à fournir une assistance aux victimes car le nombre de victimes a considérablement augmenté au cours des quatre dernières années.
- De plus, dans les pays où le déminage est terminé, l'assistance aux victimes est toujours nécessaire. L'absence de mines ne signifie pas l'absence de victimes. Or, dans de nombreux pays, la fin des opérations de déminage signifie malheureusement souvent une diminution du financement et des activités d'assistance aux victimes, ce qui a un impact à long terme sur les victimes et leurs communautés. Les États

doivent poursuivre et accroître leur soutien financier, en particulier pour l'assistance aux victimes.

La Convention d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. La Convention a été ouverte à signature le 3 décembre 1997. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999. 164 sont États parties à la Convention. 1 Etat – les Îles Marshall – en est signataire.

À propos de HI

HI est une association de solidarité internationale indépendante qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la Paix en 1997 et lauréate du prix Conrad N. Hilton 2011. HI agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

Pour en savoir plus : hi-canada.org

Contact presse : Gabriel Perriau - g.perriau@hi.org

Porte-paroles disponibles :

Eva Maria FISCHER	Responsable plaidoyer
Alma AL-OSTA	Responsable du plaidoyer pour le désarmement et la protection des civils
Emmanuel SAUVAGE	Directeur de la réduction des violences armées
Elke HOTTENTOT	Responsables des politiques des réductions des violences armées
Xavier DEPREYTERE	Responsable projets innovation
Jean Baptiste RICHARDIER	Co-fondateur d'Humanité & Inclusion (anciennement Handicap International)